



Communiqué de presse

Sion, le 3 septembre

Soutien à la loi sur l'identité numérique : un pas vers plus de sécurité, de protection et d'inclusion

Le 28 septembre 2025, la population suisse est appelée à se prononcer sur la loi sur l'identité numérique (e-ID). Cette loi introduit une carte d'identité électronique gratuite et facultative, émise par la Confédération. Elle vise à garantir une identification sûre et fiable dans le monde digital, tout en renforçant la protection des données et la souveraineté publique.

La e-ID permettra de réaliser en toute sécurité des démarches essentielles, telles que commander un extrait de casier judiciaire, ouvrir un compte bancaire en ligne, sécuriser des billets de concert ou encore prouver officiellement des diplômes.

Pour soutenir cette loi, Promotion santé Valais diffuse cette semaine des annonces dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Un outil de protection et de prévention

Promotion santé Valais soutient cette loi car elle répond à un enjeu central : protéger les jeunes et les personnes vulnérables dans l'environnement numérique. Alors que des mesures strictes existent déjà dans la vie physique, l'espace digital reste difficile à réguler. L'e-ID offrira un cadre sécurisé et fiable, contribuant ainsi à un usage plus responsable d'internet.

Un pas vers plus d'inclusion

En Suisse, plus de 1,9 million de personnes vivent avec un handicap. Grâce à l'identité numérique, elles pourront signer des documents ou participer à des initiatives politiques sans devoir se déplacer. L'e-ID constitue donc un levier concret d'égalité et de participation citoyenne.

Des garanties renforcées par rapport à 2021

Contrairement au projet rejeté en 2021, cette nouvelle loi prévoit que la e-ID soit émise exclusivement par la Confédération et non par des entreprises privées. Ce changement fondamental assure une protection accrue de la sphère privée, un enregistrement décentralisé et une sécurité optimale des données.



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis

Notre recommandation : voter OUI

En réunissant sécurité, protection, prévention et inclusion, la loi sur l'identité numérique constitue une avancée importante pour la société suisse. Promotion santé Valais invite la population à voter **OUI** le 28 septembre 2025.

Contact presse

M. Jean-Bernard Moix, directeur, 079 682 55 97, direction@psvalais.ch

